



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CIO de Bourg en Bresse
34 Rue du général Delestraint - 01000 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 21 34 08
Fax : 04 74 21 11 86
Site Internet : <http://bourg.cio.ac-lyon.fr/spip/>



Terminales Générales

Mme FAISCA

Psychologue Education Nationale chargée de l'orientation

Janvier 2021

Le calendrier

- ➔ Dès maintenant : s'informer et découvrir les formations
- ➔ **ETAPE 1 : Du 20 Janvier au 11 Mars 2021** : inscription et saisie des vœux
- ➔ **Jusqu'au 8 Avril 2021** : finalisation des dossiers et confirmation des vœux saisis
- ➔ **Mars 2021** : fiche Avenir complétée pour chaque vœu par les enseignants et le chef d'établissement
- ➔ **ETAPE 2 : Du 14 Avril au 17 Mai 2021** : traitement des vœux par les établissements du supérieur
- ➔ **ETAPE 3 : Du 27 Mai au 16 Juillet 2021** : réception-acceptation des propositions par les élèves et inscription dans les établissements
- ➔ **ETAPE 4 : Du 16 Juin au 16 Septembre 2021** : phase complémentaire

PARCOURSUP

- Candidater dans le supérieur,
- Rechercher des formations avec géolocalisation,
- Accéder aux fiches descriptives des formations (caractéristiques, connaissances et compétences nécessaires pour réussir, examen des dossiers, portes ouvertes et personnes à contacter...).
- **Attention :**
 - certaines formations figurent sur Parcoursup à titre informatif car elles ont leurs propres modalités de sélection (formations du secteur artistique et des arts de la scène)
 - d'autres formations sont toujours hors Parcoursup. S'adresser directement à l'établissement pour connaître les modalités d'accès.

PARCOURSUP

21 DÉCEMBRE - 20 JANVIER
Découvrir
les formations

20 JANVIER - 11 MARS INCLUS
S'inscrire et
ajouter ses vœux

12 MARS - 8 AVRIL INCLUS
Compléter son dossier
et confirmer ses vœux

27 MAI - 16 JUILLET
Phase d'admission
principale



Je m'informe sur les filières, les
formations et leurs débouchés sur
Terminales2020-2021.fr

 Visiter le site



Je participe aux salons virtuels de
l'orientation et j'échange sur mon projet :

- avec mon professeur principal si je suis lycéen
- avec le service orientation de mon établissement si je suis étudiant



Je recherche des formations
sur Parcoursup

Plus de 17 000 formations présentent leurs
programmes, leurs attendus et leurs critères d'examen
des vœux

 Chercher une formation

Rechercher une formation

- Plusieurs possibilités de recherche :
 - par **mots clés** : nom de l'établissement, de la formation, du lieu de formation...
 - par **sélection de filtres** (type de formation, d'établissement, mention ou spécialité, apprentissage, internat...)
- **Affiner la recherche** en utilisant les filtres ou la carte pour réduire la zone de recherche

Exemple : recherche d'une licence en droit à Lyon

Recherche par mots clés

Résultats de la recherche

Recherche des formations

lyon

Effacer les filtres

Formations des écoles d'ingénieurs 30

Formations diplômantes du travail social 27

Formations préparatoires à l'enseignement supérieur 5

☒ Licence 30 / 170

Licence sélective 6 / 46

Mentions complémentaires 28

Sciences Po - Instituts d'études politiques 1

Mentions/Spécialités

L1 - Administration économique et sociale 1 / 3

L1 - Arts plastiques 1

L1 - Administration publique 2 / 4

L1 - Arts du spectacle 1

☒ L1 - Droit 30

L1 - Electronique, énergie électrique, automatique 2

L1 - Economie et gestion 1 / 4

Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Portugais - cursus 4 ans 94%

Voir la fiche Formations similaires

Général 72% Techno 17% Pro 11%

Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 8e Arrondissement - 69)
Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Russe

Voir la fiche Formations similaires

Taux d'accès 91%

Général 87% Techno 18% Pro 15%

Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 8e Arrondissement - 69)
Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Russe - Cursus 4 ans

Voir la fiche Formations similaires

Taux d'accès 91%

Général 77% Techno 11% Pro 9%

Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 8e Arrondissement - 69)
Licence - Portail Management et Sciences Humaines (MSH)

Voir la fiche Formations similaires

Taux d'accès 36%

Général 96% Techno 4% Pro 0%

Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 8e Arrondissement - 69)
Licence - Portail Techniques Quantitatives et Management (TQM)

Voir la fiche Formations similaires

Taux d'accès 48%

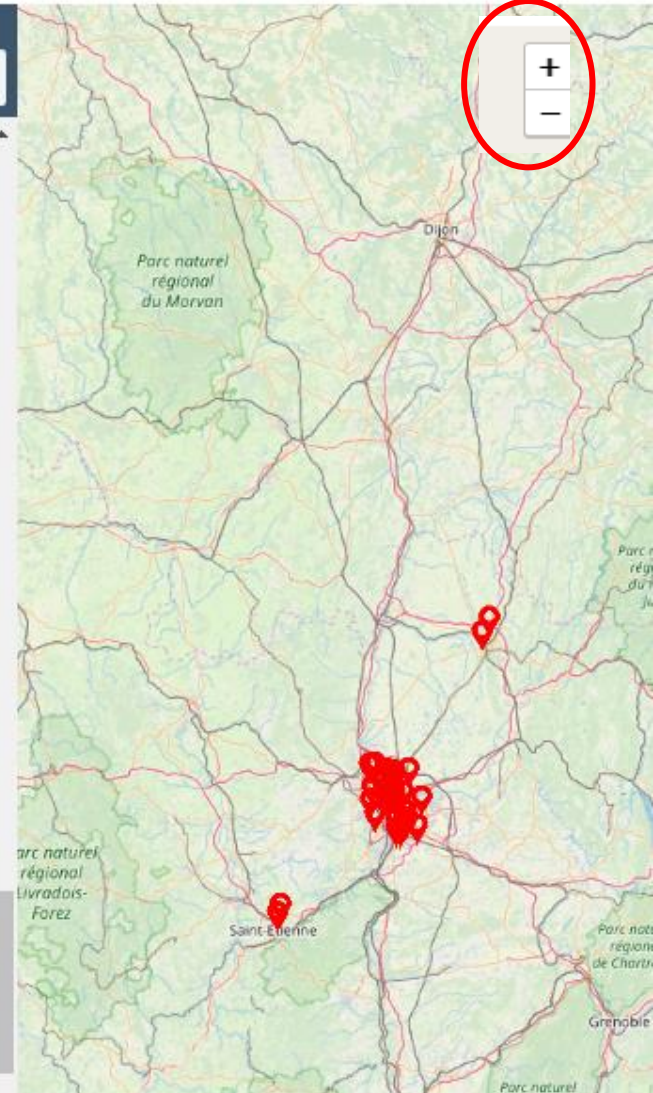
Général 100% Techno 0% Pro 0%

Université Lumière-Lyon 2 (69)
Licence - Portail Economie, gestion et droit - Programme International MINERVE

Voir la fiche Formations similaires

Taux d'accès 40%

Général 81% Techno 15% Pro 4%



Accès à la fiche formation

Exemple : Consultation des fiches de présentation des formations

Université Lumière-Lyon 2 (69)

Licence - Portail Economie, gestion et droit - Programme International MINERVE

CHIFFRES CLÉS

4818 vœux formulés l'année précédente

[Accédez à tous les chiffres clés](#)

ADRESSE DE LA FORMATION

Université Lumière-Lyon 2 (Public)

86 rue Pasteur

69365 Lyon Cedex 07

CERTIFICATION



Découvrez la formation au travers de ses journées portes ouvertes, ses journées immersion...



Vous cherchez une personne avec qui échanger ?



Formation

Etablissement

Connaissances et
compétences attendues

Crrières généraux
d'examen des vœux

Débouchés

Contact, coordonnées
et
chiffres clés

Formation

Le [portail Economie, gestion et droit](#) vise l'acquisition de connaissances fondamentales dans les domaines

de l'économie (Introduction à la macroéconomie, Introduction à la microéconomie) de la gestion (Comptabilité générale, Gestion de l'entreprise)

des techniques quantitatives appliquées à l'économie et la gestion (Mathématiques pour l'économie et la gestion, Statistiques)

du droit (Introduction au droit, Fondements du droit public).

Exemple : Connaissances et compétences attendues (nécessaires pour réussir)

Connaissances et compétences attendues

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2020-2021 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2020-2021). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

L'ensemble des notes - Très important

Bulletins de première et de terminale

Éventuellement une attention particulière sur notes en sciences économiques et sociales, français, mathématiques, histoire/géographie et philosophie - Très important

Bulletins de première et de terminale

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Engagement et activités, intérêts péri-extra scolaires - Complémentaire

Champs "engagement citoyen" de la fiche avenir ou Suivi de réorientation

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

Méthode de travail - Important

Champs "méthode de travail" de la fiche avenir ou Suivi de réorientation

Autonomie dans le travail - Important

Champs "autonomie" de la fiche avenir ou Suivi de réorientation

Capacité à réussir - Important

Champs "avis sur la capacité à réussir" de la fiche avenir ou Suivi de réorientation

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

Connaissance de la formation visée et motivation - Important

Projet de formation motivé

SAVOIR-ÊTRE

Implication et capacité à s'investir dans les travaux demandés - Complémentaire

Champs "capacité à s'investir" de la fiche avenir ou Suivi de réorientation

Les formations

Formations présentes sur Parcoursup

- BTS-BTSA
- CMI Cursus Master en Ingénierie
- CPGE
- DCG
- DEUST
- Diplôme universitaire (DU)
- BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) : réforme du DUT
- Etudes de santé : Licence option « accès santé » (L-AS), Parcours accès spécifique santé (PASS), diplôme d'état (DE) : infirmier, psychomotricien, ergothérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste, orthoptiste, audioprothésiste, manipulateur radio, technicien de laboratoire, DTS imagerie médicale...
- Formations aux métiers du sport : STAPS, DEUST métiers du sport, BPJEPS...
- Formations aux métiers de l'hôtellerie restauration
- Formations architecture, paysage, patrimoine
- Formations art, design, spectacle vivant : DNMADE, DMA, écoles supérieures d'art et du spectacle vivant
- Formation écoles de commerce et de management
- Formation écoles d'ingénieurs
- Formations du travail social : assistant social, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé
- Formations préparatoires à l'enseignement supérieur
- Formations professionnelles
- IEP/Sciences politiques
- Licences / licences sélectives
- Ecoles nationales vétérinaires
- Mention complémentaire

Nouvelles formations accessibles à la rentrée 2021

- **Les quatre Écoles Nationales Vétérinaires françaises** (ENV)
- **Les Bachelors Universitaires de Technologie - BUT** qui remplacent les DUT : cursus intégré de 3 ans pour atteindre le grade licence et 24 spécialités inchangées.
- **Les classes préparatoires aux grandes écoles :**
 - « Mathématiques, physique, ingénierie, informatique » (MP2I)
 - « Economique et commerciale voie générale (ECG) »
- **Les Parcours Préparatoires au Professorat des Ecoles** (PPPE)
- Et aussi des **bachelors**, des **formations en apprentissage**...

2 types de formation

❑ Les formations sélectives :

- CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles),
- BTS,
- BUT (réforme du DUT),
- Ecoles d'ingénieur et de commerce,
- Diplômes d'Etat du secteur paramédical,
- Diplômes d'Etat du travail social
- Formations artistiques
- Ecoles vétérinaires, sciences po

L'admission dans ces formations se fait sur dossier et/ou par concours ou entretien. Ces formations peuvent refuser des candidats.

❑ Les formations non-sélectives :

- Licences,
- Licences Option Accès Santé (L-AS)
- Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

Les dossiers des candidats sont examinés. Ces formations peuvent placer des candidats sur liste d'attente.

**Formuler ses vœux
du 20 Janvier au 11 Mars**

Conseils avant de saisir ses vœux

- Lire la ou les fiches formation des formations envisagées :
 - Avec une attention particulière : les **ATTENDUS** et les **CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXAMEN DES DOSSIERS**.
- Penser à la **mobilité**
- Participer aux **portes ouvertes** pour s'informer
- **Ne pas se limiter à un seul vœu**
- Choisir des formations en cohérence avec le bac préparé
- Evaluer la **faisabilité** : coût des formations, transport, logement...

Inscription et saisie des vœux

- ➡ A partir du 20/01 jusqu'au 11/03 (minuit)
- ➡ Avoir une adresse mail valide et régulièrement consultée
- ➡ Identifiant National Elève (INE) est nécessaire
- ➡ Possibilité de renseigner les coordonnées d'un parent (pour recevoir également les alertes y compris au moment des propositions)
- ➡ Conserver le numéro de dossier et mot de passe

Saisie des vœux du 20/01 au 11/03

➤ **1 vœu = 1 formation**

➤ **2 types de vœux :**

- **vœu unique** = 1 type de formation dans un établissement précis.

Ex : Portail Economie, gestion et droit à Lyon 2

- **vœu multiple** = 1 même formation ou 1 même diplôme proposé dans différents établissements. Ceux-ci constituant des **sous-vœux**.

Ex : BUT Carrières juridiques = 1 vœu

Grenoble, Lyon = 2 sous-vœux

➤ **10 Vœux** (uniques ou multiples) **possibles**

➤ **Les vœux ne sont pas à ordonner**

➤ **2 listes de vœux différentes** : sous statut scolaire / sous statut d'apprenti

Nombre de sous-vœux limité pour :

- **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- **Les DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale.**
- **Les classes prépas** regroupées **par voie à l'échelle nationale.**

Limité à 10 sous-vœux par vœu multiple (dans la limite de 20 sous-vœux pour l'ensemble des vœux)

Nombre de sous-vœux non limité pour :

- **Paramédical** : soins infirmiers, orthoptie, audioprothèse, orthophonie : regroupement territorial. 5 vœux multiples maximum par filière
- **Travail social** : 1 vœu multiple par diplôme d'état
- **Ecoles d'ingénieur ou de commerce** regroupées en réseau et recrutant par un concours commun
- **Réseau Sciences Po/IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) : 1 vœu multiple qui permet de candidater automatiquement pour chaque établissement. Le candidat reçoit une réponse pour chaque IEP du réseau
- **Sciences Po Paris** : 1 vœu multiple, candidature pour 2 campus. Une réponse pour chaque campus sera reçue.
- **Ecole vétérinaires**
- **PASS** : 1 vœu multiple par université.

Sectorisation géographique

- Uniquement pour les Licences ou PASS très demandés
Ex : psychologie, STAPS, droit...
- Secteur géographique : **domicile du ou des représentants légaux** = académie de résidence le plus souvent (précision lors de la saisie des vœux). (parents séparés : les 2 adresses sont prises en compte)
- Taux maximum de candidats hors secteur fixé par le recteur.
- A la saisie d'un vœu, le candidat est averti de sa situation (secteur géographique ou hors secteur)
- Cas particulier : pour les candidats qui souhaitent suivre une licence non dispensée dans leur académie de référence ils sont considérés comme résidant de l'académie visée.

Exemple de saisie de vœux : Léa (élève de Terminale)

☐ **Portail économie, gestion et droit – Université Lumière (Lyon 2) :** = 1 vœu

☐ **CPGE Economique et Commerciale, voie Générale :**

- Lycée Ampère à Lyon : sans internat
- Lycée Claude Fauriel à Saint-Etienne : sans internat **ET** avec internat

= 1 vœu et 2 sous-vœux

☐ **BTS Management Commercial Opérationnel :**

- Lycée Joseph-Marie Carriat à Bourg en Bresse
- Lycée Henri Vincenot à Louhans

= 1 vœu et 2 sous-vœux

☐ **BUT Génie Biologique parcours Biologie médicale et biotechnologie :**

- Villeurbanne
- Dijon

= 1 vœu et 2 sous-vœux

☐ **Ecole d'ingénieur (INSA : institut des sciences appliquées) :**

- Lyon
- Rennes

= 1 vœu (et 2 sous-vœux non décomptés)

☐ **IFSI – Université Lyon :**

- IFSI CH Flérial à Bourg en Bresse
- IFSI de l'hôpital Nord Ouest à Villefranche

= 1 vœu (et 2 sous-vœux non décomptés)

☐ **PASS – Université Claude Bernard (Lyon 1) :**

- Option Psychologie
- Option SVT

= 1 vœu (et 2 sous-vœux non décomptés)

☐ **Licence Psychologie et sciences cognitives – Université Lumière (Lyon 2) :**

- Option Santé (L-AS)
- Sans option

= 1 vœu (et 2 sous -vœux non décomptés)

Au total, Léa a fait 8 vœux avec 6 sous-vœux

Vœux de formation en apprentissage

- Saisie des vœux à partir du 20 Janvier.
- De 1 à 10 vœux non ordonnés : liste distincte des vœux sous statut d'étudiant.
- 1 spécialité de BTS ou de BUT = 1 vœu multiple avec jusqu'à 10 sous-vœux maximum.
Chaque établissement correspond à 1 sous-vœu du vœu multiple.
- Utiliser le moteur de recherche et cocher le filtre « formations en apprentissage » dans la catégorie « apprentissage ».

Des ressources pour l'apprentissage

- « La bonne alternance » : Plateforme permettant de localiser les centres de formation et les entreprises recrutant « habituellement » des alternants :

https://labonnealternance.pole-emploi.fr/?utm_source=web&utm_medium=parcoursup&utm_campaign=parcoursup_page20k

- Simulateur de rémunération :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/hl_6238/simulateur-alternant?jsp=plugins/SimulateurPlugin/jsp/simulateur.jsp

- Communauté des alternants : information, recherche d'entreprises, consultation d'annonces...

<https://walt.community/home-candidat>

Finalisation des dossiers et confirmation des vœux

Jusqu'au 08/04 (minuit)

☐ Compléter son dossier :

- Ajout des pièces éventuellement demandées (notamment les formations artistiques)
- Compléter la rubrique « Préférences et autres projets » (obligatoire),
- Possibilité de compléter la rubrique « Activités et centres d'intérêt » (facultatif mais très fortement conseillé),
- Rédiger son projet de formation motivé (obligatoire) : directement sur Parcoursup.

☐ Confirmer chaque vœu.

ATTENTION :

- Si un vœu n'est pas confirmé avant le 08/04, il sera supprimé.
- Impossible d'ajouter de nouveaux vœux après le 11/03

Examen des vœux par le conseil de classe et la fiche Avenir

Pour chaque vœu saisi par l'élève sur Parcoursup.fr :

- les professeurs formulent une appréciation
- le proviseur donne un avis via la **fiche Avenir** transmise à **chaque établissement demandé** par l'élève

Elle comprend

- les notes de l'élève et appréciations des professeurs par discipline,
- l'appréciation complémentaire du professeur principal,
- l'avis du chef d'établissement.

Examen des vœux par les établissements d'accueil

14 Avril – 17 Mai

Éléments transmis aux établissements d'accueil :

- **La fiche Avenir** : résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement
- **Le « projet de formation motivé »** vaut lettre de motivation (ainsi, celle-ci ne pourra pas être réclamée par les établissements au titre des « pièces demandées »)
- **La rubrique « activités et centres d'intérêt »**, si elle a été renseignée
- **Bulletins scolaires de 1^{ère} et Terminale et notes obtenues aux épreuves du bac** : évaluations communes, épreuves anticipées de français, épreuves finales des deux enseignements de spécialité en Tle
- **Les autres pièces éventuellement demandées**

Dans toutes les formations demandées, **son dossier sera analysé** en fonction de l'adéquation entre son profil (résultats, motivation, expériences extrascolaires...) et les compétences attendues.

Propositions d'admission possibles

Du 27/05 au 16/07

☐ Formations sélectives : BTS, BUT, CPGE, écoles... :

- **OUI** : le lycéen a une proposition d'admission et doit y répondre dans les délais indiqués
- **OUI - en attente d'une place** : le lycéen est sur liste d'attente et a connaissance de sa position sur celle-ci
- **NON** : le lycéen a été refusé dans cette formation.

Propositions d'admission possibles

Du 27/05 au 16/07

☐ Formations non sélectives (licences, L-AS, PASS) :

- **OUI** : le lycéen a une proposition d'admission et doit y répondre dans les délais indiqués
- **OUI-SI** : le lycéen a une proposition d'admission et la formation lui propose de suivre un parcours adapté avec des remises à niveau permettant de renforcer sa capacité à réussir dans la formation
- **OUI ou OUI SI - en attente d'une place** : lorsque le nombre de candidats est supérieur au nombre de places le lycéen est sur liste d'attente et a connaissance de sa position sur celle-ci,

Propositions d'admission possibles

Formations en apprentissage

➔ « Oui retenu sous réserve de la signature d'un contrat » : *la proposition ne devient définitive qu'après la signature du contrat avec un employeur.*

Quand le contrat sera signé, le présenter au centre de formation qui le saisit sur Parcoursup, la proposition devient alors définitive.

➔ « Non » : refusé

Répondre aux propositions d'admission

Du 27/05 au 16/07

- ❑ Réponses « OUI ou OUI-SI » : le lycéen peut **ACCEPTER** ou **RENONCER** aux propositions faites
- ❑ Réponses « OUI ou OUI SI – en attente d'une place » : le lycéen peut choisir de **MAINTENIR** ou de **REFUSER** cette place en attente

ATTENTION :

- Dès que le lycéen reçoit plusieurs OUI ou OUI-SI, il ne peut en accepter qu'un seul
- A chaque nouvelle proposition, le lycéen doit se positionner sur l'ensemble de ses propositions.

Répondre aux propositions

- Des délais de réponse seront mis en place et indiqués pour chaque proposition d'admission.
- Il est impératif de respecter ces délais.
- Faute d'acceptation ou de renonciation à l'expiration de ces délais : la place est libérée pour un autre candidat.
- Point d'étape obligatoire entre le 29/06/21 et le 01/07/21 pour les candidats ayant encore des vœux en attente : indiquer le ou les vœux que le candidat souhaite maintenir. Un conseil peut être sollicité. Sans réponse des candidats, les vœux seront considérés comme abandonnés.

Exemples de propositions et réponses

Les vœux de Sarah

BUT Carrières juridiques

IUT A

IUT B

Licence de Droit Université A

IFSI – Université Lyon

IFSI A

IFSI B

CPGE voie A

Lycée A sans internat

Lycée B avec internat

Lycée C sans internat

Réseau écoles d'ingénieur

Ecole A

Ecole B

PASS Option Physique Lyon1

27 Mai : réponses des établissements

OUI-En attente d'une place

OUI-En attente d'une place

OUI – SI

OUI-En attente d'une place

OUI

OUI

OUI-En attente d'une place

NON

OUI

OUI-En attente d'une place

OUI-En attente d'une place

Avant le 31 Mai : réponses de Sarah

Maintient

Maintient

Renonce

Maintient

Renonce

Accepte

Maintient

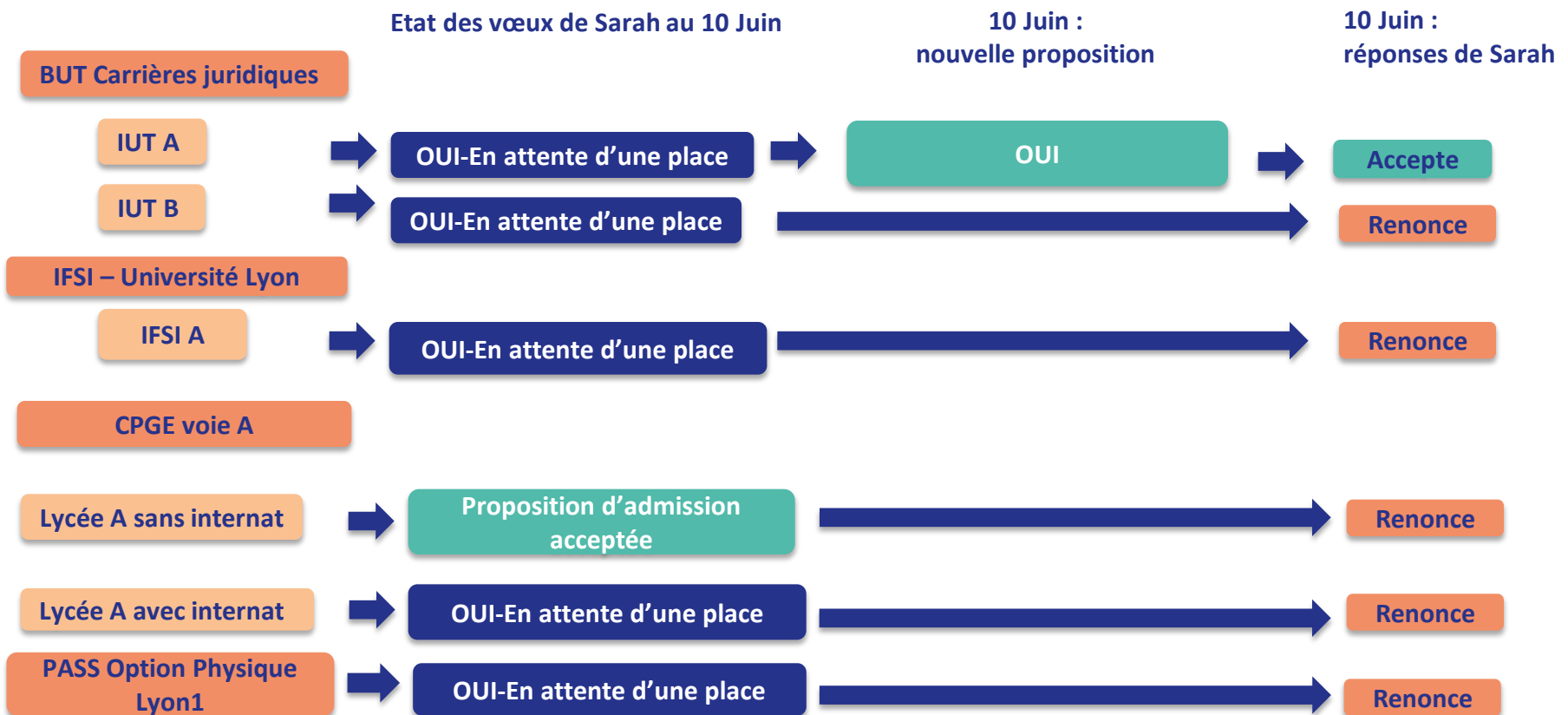
Renonce

Renonce

Maintient

La procédure continue

Exemples de propositions et réponses



- Le 10 Juin, Sarah reçoit une proposition d'admission pour le BUT Carrières juridiques à l'IUT A : elle peut y répondre selon le délai indiqué.
- Sarah est très motivée, elle accepte la proposition à l'IUT A dès le 10 Juin sans maintenir d'autres vœux en attente et renonce à sa place en CPGE car le BUT l'intéresse davantage. **Elle va s'inscrire à l'IUT A.**

La phase complémentaire du 16/06 au 16/09

- Possibilité de refaire des vœux sur des formations où il reste des places à partir du 16 Juin
- Après les résultats du bac, possibilité de solliciter la commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) par les élèves qui n'ont reçu que des réponses négatives

VIE ETUDIANTE

(Informations pratiques)

Des ressources

Bourse, logement... :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

Simulateur de bourse :

<https://simulateur.lescrous.fr/>

Informations sur la vie étudiante au quotidien (aides, démarches...) :

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr>

Aides possibles en fonction des régions :

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/aides-des-regions-et-des-outre-mer-2006>

Pass'Région :

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/191-avantages-carte-pass-region.htm>

Informations sur différentes thématiques (logement, emploi, mobilité...) pour la région Auvergne Rhône Alpes , le département de l'Ain:

<https://www.info-jeunes.fr/>

<https://jeunes01.info-jeunes.fr/>

Etudes supérieures : Frais de scolarité

Contribution vie étudiante : 92 €
Financer les activités aux étudiants
(culturelles, sportives...)
Gratuit pour les boursiers

Rattachement au régime général
de la Sécurité sociale, gratuit et
automatique

Université : Licence, BUT : 170 €/an (gratuit boursiers)

BTS :	Établissement public	gratuit
	Établissement privé sous contrat	entre 400 et 3 000 €/an
	Établissement privé hors contrat	entre 2 000 et 8 000 €/an

Classes Préparatoires aux Grandes Écoles :

Publiques	gratuit
Privées	de 700 à 3 200 €/an

Instituts d'Etudes Politiques :

Paris	de 0 à 13 000 €/an
Lyon	de 0 à 1 650 €/an

Frais de scolarité Écoles

Écoles Supérieures de Commerce : de 6 000 à 15 000 €/an

Écoles de vente, gestion à Bac + 3 (EGC...) : de 3 200 à 8 000 €/an

Écoles d'ingénieurs : Publiques de 170 à 610 €/an

Privées de 2 000 à 8 500 €/an

Écoles des Beaux Arts : 433 €/an (gratuit boursiers)

Écoles d'art privées : de 3 000 à 15 000 €/an

Écoles d'infirmiers : de 170 à 2 000 €/an (selon le statut de l'école)

Écoles de kiné : de 2 200 à 8 700 €/an

Écoles du secteur social : de 170 à 1 000 €/an (selon le statut l'école) + 80 à 200 € de frais de dossier

Écoles de journalisme : de 170 à 8 000 €/an

Écoles d'architecture (publiques) : de 373 à 939 €/an (cycle Licence)

Coût des formations précisés sur les fiches formations Parcoursup

Dossier Social Etudiant (DSE) :

Du 20/01 au 15/05

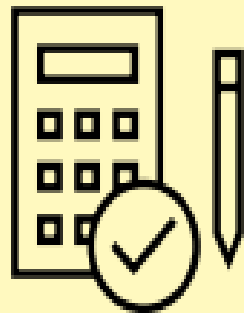
- **Bourse et Logement = 1 seul dossier**
- Constitution du dossier sur :
messervices.etudiant.gouv.fr
- Avis fiscal de 2020
- Demande de logement étudiant (Crous):
2 étapes :
 - ✓ Constitution du DSE
 - ✓ Choix des logements sur
trouverunlogement.lescrous.fr

Bourse sur critères sociaux

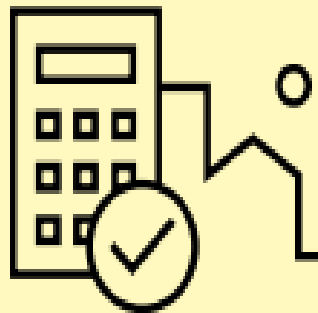
- Demande par le Dossier Social Etudiant
- Concerne les formations du ministère de l'enseignement supérieur, de la culture et de l'agriculture
- 3 critères d'attribution : revenu de la famille, nombre d'enfants à charge de la famille, éloignement du lieu d'études.
- Conditions :
 - Etre âgé de moins de 28 ans au 1/09
 - Suivre une formation initiale, à temps plein habilitée à recevoir des boursiers https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=143087&cbo=1
 - Assiduité et présence aux examens
- Versée en 10 mensualités de Septembre à Juin, à date fixe chaque 5 du mois à partir d'Octobre
- Paiement anticipé pour les dossiers complets (y compris inscription administrative) : 26 Août 2021

Les boursiers sur critères sociaux bénéficient :

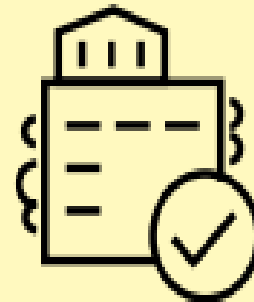
→ De l'exonération des droits d'inscription universitaires.



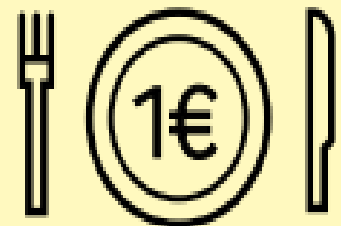
→ De l'exonération de la CVEC (ou Contribution de Vie Étudiante et de Campus).



→ De la priorité dans l'attribution d'un logement étudiant Crous.



→ Du repas à 1 euro dans les restaurants universitaires des Crous.



Le CROUS Lyon

Service DSE (Dossier Social Etudiant)

Tél : **04 13 38 40 01** – plateforme joignable du lundi au vendredi de 11h à 19h

Le service des bourses du Crous de Lyon n'accueille pas de public.

Vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous téléphoniques sur messervices.etudiant.gouv.fr

POUR LES QUESTIONS CONCERNANT LE DSE (DOSSIER SOCIAL ETUDIANT) :

Pour toutes questions concernant les demandes de bourses, vous pouvez joindre votre gestionnaire sur la plateforme de contact en ligne sur le site messervices.etudiant.gouv.fr : en bas de page vous avez l'onglet 'Assistance', vous cliquez dessus en précisant votre situation et en choisissant bien *Crous de Lyon*, votre demande sera ainsi directement transmise au gestionnaire de votre dossier.

POUR LES QUESTIONS CONCERNANT UN LOGEMENT

Rendez-vous sur la Foire aux Questions Logement :

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, vous pouvez envoyer un mail sur la plateforme de contact en ligne sur le site messervices.etudiant.gouv.fr : en bas de page vous avez l'onglet 'Assistance', vous cliquez dessus en précisant votre situation et en choisissant bien *Crous de Lyon*, votre demande sera ainsi directement transmise au gestionnaire de votre dossier.

Autres aides financières possibles

Aide au mérite : Bacheliers boursiers et ayant obtenu le bac avec une mention très bien

Aides des collectivités locales

Aides spécifiques du Crous : soit ponctuelle, soit annuelle

Bourses régionales pour les formations sanitaires et sociales : pour la région Auvergne Rhône Alpes se renseigner sur :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/47/89-bourse-regionale-pour-les-formations-sante-social-orientation-formation.htm>

Demande à faire jusqu'à 2 mois après l'entrée en formation

Aide spécifique d'accompagnement à la mobilité Parcoursup : 500 € pour les élèves boursiers ayant fait et accepté un vœu hors académie. Développer la mobilité étudiante. Accompagner financièrement les étudiants dans leur première rentrée dans l'enseignement supérieur : déménagement, 1^{er} loyer... Elle est à demander à partir de mi-juin sur www.messervicesetudiant.gouv.fr

Aides à la mobilité internationale : <https://www.crous-lyon.fr/>

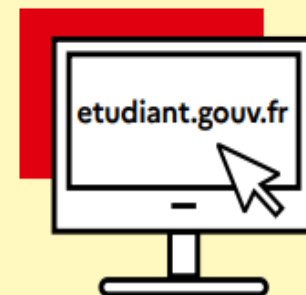
Prêt étudiant garanti par l'Etat : CIC, Crédit Mutuel, Société générale, Caisse d'épargne, Banques populaires

Le logement

- Crous : Demande via le DSE

Pour solliciter un hébergement, vous devez :

- Vous connecter sur **www.messervices.etudiant.gouv.fr**
- Cliquer sur l'onglet « en résidence Crous » dans la rubrique « trouver un logement ».
- Sélectionner le logement souhaité.
- Joindre les pièces demandées.
- Pour plus de précisions, retrouvez toutes les informations sur le site du Crous où vous souhaitez être hébergé.



- « Trouver un logement en Auvergne Rhône Alpes » : document du CRIJ (centre régional d'information jeunesse) sur :

<http://www.connect-comtogether.com/flipbook/375b3d570ff9ce91efb0e3b61c607355/#p=1>

- Informations sur les recherches de logement sur :

<https://lyon.info-jeunes.fr/vie-quotidienne-logement/trouver-un-logement>

LOKAVIZ, 1^{RE} PLATEFORME D'OFFRES D'HÉBERGEMENT POUR ÉTUDIANTS

Pour les étudiants qui recherchent un logement, Lokaviz.fr, la centrale du logement étudiant non commerciale, permet de faire gratuitement une recherche et de consulter les annonces.



Ce site dédié au logement étudiant en France propose des offres dans le parc privé. Certaines offres sont labellisées par les équipes Crous, répondant ainsi aux critères suivants :

- Respect des critères réglementaires du logement décent (surface, sécurité etc.).
- Performance énergétique des bâtiments.
- Montant du loyer, des charges, et des éventuelles prestations.
- Respect des bonnes pratiques en matière de rapports locatifs entre le bailleur et le locataire.
- Localisation à proximité des campus des équipements sportifs et culturels.

lokaviz.fr



Les aides au logement

- **A.P.L., A.L.S., A.L.F. (Allocations Logement à caractère Social) :**

Ces deux aides sont attribuées par la caisse des allocations familiales (CAF) sur des critères sociaux (ressources, situation familiale, nature du logement...). Ces aides ne sont pas cumulables avec les prestations familiales des parents pour les enfants de moins de vingt ans.

N° de téléphone spécial renseignement étudiants : 0 810 29 29 29

[facebook.com/cafallocationsfamiliales](https://www.facebook.com/cafallocationsfamiliales)

www.caf.fr pour faire une simulation

- **Visale : une aide au cautionnement locatif**

Service proposé par Action logement, la garantie Visale offre à tous les étudiants majeurs, sans condition de ressources, une caution locative gratuite pour tout type de logement : résidences universitaires, logements indépendants ou chez l'habitant, colocation, appartement...

www.visale.fr

- **Avance Loca-pass** : aide gratuite prêt à taux zéro pour financer tout ou partie du dépôt de garantie. <https://locapass.actionlogement.fr/>

- **Aides pour les apprentis** : aides de la CAF, avance Loca-pass, Mobili-Jeune <https://www.actionlogement.fr/l-aide-mobili-jeune>

L'AIDE MOBILI-JEUNE® est une subvention permettant de prendre en charge une partie du loyer (entre 10 € et 100 € maximum) chaque mois et pendant un an. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole.

Exemple de budget mensuel

Logement : CROUS de 197 à 396 € (selon les résidences et la taille du logement)
Studios privés : à partir de 470 €, 30 à 100 € de charges + EDF
Chambre chez l'habitant : à partir de 300 €

Alimentation : 200 à 300 € ; 3,30 € repas resto U (1 € boursiers)

Transport : TCL (transport en commun lyonnais) = abonnement mensuel = 32,50 €

Internet téléphone : 20 à 40 €

Divers (sorties, vêtements....) : 200 à 300 €

Mutuelle complémentaire (facultatif) : de 9 à 49 €

1^{er} mois :

- Dépôt de garantie pour le loyer
- Assurance logement
- Frais d'inscription (sauf boursier) : 170 €
- Contribution vie étudiante (sauf boursier) : 92 €



**De 600 à
1200 €
par mois**

Permanences de
Mme FAISCA
Psychologue Education Nationale
chargée de l'orientation

- ***Au lycée*** : le lundi après-midi, mercredi matin (par quinzaine) et jeudi journée
Prise de rendez-vous auprès de Mr Bornarel (CPE) ou demande envoyée par l'ENT
- ***Au Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O.)***

34 rue Général Delestraint
04 74 21 34 08